de mortalité pour les hommes est plus élevé que pour les femmes. Le taux de mortalité, et par consèquent le quotient de mortalité, est le plus bas vers l'âge de 10 ans pour les garçons comme pour les filles. A partir de cet âge, le quotient de mortalité masculine augmente très rapidement, ce qui reflète l'importance des morts accidentelles, tandis que celui de la mortalité féminine augmente plus progressivement. Chez les hommes de 20 à 35 ans, le quotient de mortalité est assez constant, mais il augmente rapidement à partir de 40 ans à cause surtout du nombre d'affections cardio-vasculaires. Chez les femmes. l'augmentation au-delà de cet âge s'effectue de façon régulière, mais plus lentement. On constate que 11,700 hommes seraient morts avant l'âge de 50 ans comparativement à 7,100 femmes, et qu'environ 57,500 hommes auraient vécu jusqu'à 70 ans comparativement à 74,400 femmes.

Le tableau 5.50 donne l'espérance de vie pour la période 1951-66. En 1966, l'espérance de vie à la naissance au Canada a atteint un nouveau sommet, soit 68.8 ans pour les hommes et 75.2 ans pour les femmes, âges comparables à ceux des autres pays du monde où il existe des programmes élaborés de soins médicaux et d'hygiène publique. En raison du niveau encore élevé de la mortalité infantile, les chances de survie des garçons et des filles âgés de 1 an sont un peu plus grandes qu'à leur naissance. A 20 ans. l'espérance de vie est de 51.5 ans pour les hommes et 57.4 pour les femmes, et à 40 ans, de 33.0 ans pour les hommes et 38.2 pour les

femmes. A 65 ans, elle est de 13.6 ans pour les hommes et 16.7 pour les femmes.

Le tableau 5.51 indique l'espérance de vie dans cinq régions du Canada pour certaines années comprises entre 1951 et 1961, et les chiffres correspondants pour les dix provinces en 1966. L'élargissement progressif de l'écart entre l'espérance de vie des hommes de celle des femmes, si évident à l'échelle nationale, est commun aux cinq régions. Pendant la période 1951-61, c'est dans les provinces des Prairies que l'espérance de vie des hommes était la plus élevée et, dans les années ultérieures, celle des femmes également. L'espérance de vie la plus basse a toujours été observée au Québec, mais c'est aussi cette province qui a connu les augmentations les plus importantes au cours de la période. De 1931 à 1961, l'espérance de vie à la naissance s'y est accrue de 11.1 ans pour les hommes et de 15.0 ans pour les femmes, contre

8.4 ans et 12.1 ans pour l'ensemble du pays.

En 1966, on a calculé pour la première fois l'espérance de vie dans les dix provinces. L'espérance de vie masculine à la naissance se situait alors entre 70.5 ans (Saskatchewan) et 67.9 ans (Québec), ce qui représente une différence de 2.6 ans, c'est également en Saskatchewan que l'espérance de vie féminine était le plus élevée (76.5 ans), et au Québec qu'elle était le plus faible (73.9 ans). Dans l'ensemble, on peut dire qu'en 1966, dans les quatre provinces de l'Ouest, l'espérance de vie à tous les âges était supérieure à la moyenne nationale. et que la Saskatchewan avait les taux les plus élevés dans tous les cas. En Ontario, les taux étaient très proches de la moyenne canadienne, sauf à l'égard des hommes âgés pour lesquels ils étaient légèrement inférieurs. C'est au Québec qu'ils étaient encore le plus bas: un peu moins de 1 an au-dessous de la moyenne nationale pour les hommes de la naissance jusqu'à 40 ans et un peu plus de 1 an au-dessous de la moyenne nationale pour les femmes d'ages correspondants. Dans les provinces de l'Atlantique, l'espérance de vie à la naissance et à 1 an était très proche de la moyenne canadienne, bien qu'à Terre-Neuve l'espérance de vie féminine à la naissance fût légèrement plus faible. La même observation vaut pour l'espérance de vie à 20 ans, le niveau pour les hommes à Terre-Neuve étant légérement supérieur à la moyenne nationale. Dans la plupart des provinces de l'Atlantique l'espérance de vie des hommes âgés est légérement supérieure à la moyenne nationale, et celle des femmes âgées se situe aux environs de la moyenne.

5.8 Nuptialité

Cette Section comprend des statistiques récentes non seulement sur les mariages et les taux de nuptialité mais également sur les dissolutions de mariages. On s'étendra davantage sur cette dernière question dans cette édition-ci en raison de l'augmentation vertigineuse du nombre des divorces qui résulte des récentes modifications apportées aux lois canadiennes sur le divorce.

5.8.1 Mariages

En 1971, on a enregistré un nombre sans precedent de mariages au Canada, soit 191,324, et ceci est dû surtout à l'augmentation relative du nombre d'hommes et de femmes aux âges où l'on se marie le plus, c'est-à-dire autour de la vingtaine. C'ette proportion croissante de jeunes hommes et de jeunes femmes a fait passer le taux brut de nuptialité de 6.9 pour 1,000 personnes en 1963 à 8.9 en 1971. Le tableau 5.52 donne le nombre de mariages et le taux de